

Québec, le 4 septembre 2018

Objet : Demande d'accès n° 2018-08-025 – Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 9 août dernier, concernant différentes informations au sujet des salaires annuels des employés du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Le document visé par votre demande est accessible et joint à la présente. Il s'agit de :

- Données sur les salaires des employés du MDDELCC qui ont un salaire annuel de plus de 100 000\$, 1 page.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre M^{me} Marie-Claude Laflamme, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel marie-claude.laflamme@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (2)

Le nombre d'employés au sein de DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés.

le nombre d'employés ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$	99
la moyenne de salaire desdits employés	119 813 \$
le salaire le plus élevé	212 696 \$
le salaire le moins élevé	100 326 \$

Source - Sagir / Données en date du : 2018-08-10